

Communiqué de presse Jeudi 11 juillet 2019

Site Maine-Montparnasse : le projet lauréat dévoilé

La Ville de Paris et la copropriété de l'ensemble immobilier Montparnasse ont lancé, fin 2018, **une grande consultation d'urbanisme pour le** réaménagement du quartier Maine-Montparnasse. Jean-Louis Missika a **dévoilé l'équipe lauréate, dont le mandataire est l'agence Rogers Stirk** Harbour + Partners. Le projet créera une grande continuité piétonne de la rue de Rennes à la gare Montparnasse et transformera le quartier avec la plantation de 2000 arbres.

L'organisation actuelle du quartier Maine-Montparnasse résulte d'une vaste opération immobilière lancée dans les années 60 à l'heure de l'urbanisme automobile. Essentiel à l'attractivité de Paris, ce quartier Maine-Montparnasse nécessite d'être apaisé, végétalisé et adapté aux usages contemporains ; ce que révélait un sondage fait auprès des usagers en amont du concours. La transformation du quartier est portée par plusieurs projets publics et privés dont la rénovation de la Tour Montparnasse. Il s'agissait via ce concours de donner une nouvelle cohérence à l'ensemble du quartier.

A l'issue d'une grande consultation d'urbanisme lancée avec la copropriété de l'ensemble immobilier Tour Maine Montparnasse, le jury a désigné le projet de l'agence Rogers Stirk Harbour + Partners. Ce projet doit permettre de renouer avec l'histoire du quartier Montparnasse, haut lieu de la culture et de la qualité de vie parisienne. Mais également d'apporter davantage de mixité – et notamment du logement – et de libérer des espaces publics, aujourd'hui accaparés par l'automobile.

Le projet lauréat propose un quartier plus vert et plus aéré, en plantant plus de 2.000 nouveaux arbres et en transformant des portions de voiries en espaces piétons, et en laissant plus de place aux mobilités douces et aux transports en commun. Il casse également la radicalité de l'urbanisme sur dalle en rendant de l'espace public pour les

riverains et les visiteurs. Les riverains et visiteurs pourront découvrir ce quartier à l'air libre plutôt que dans un centre commercial fermé comme c'est le cas aujourd'hui.

« Nous avons choisi ce projet à l'unanimité car il présentait la forme urbaine la plus écologique, avec une réutilisation des structures existantes du centre commercial, la plantation d'une forêt urbaine et un grand espace public très clair de la rue de Rennes à la gare » souligne Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, le développement économique et de l'attractivité.

Ce projet présente des intentions urbaines qui doivent à présent être affinées avec la copropriété, les riverain.es et l'ensemble des parisiens, notamment en matière de densité et de programmation. Une concertation importante démarre pour co-construire ce projet. La première réunion, prévue le 10 septembre 2019, permettra de présenter l'équipe et le projet lauréat ainsi que le détail du dispositif de concertation. Différents rendez-vous participatifs, ouvert à tous, permettront de mettre au débat le projet retenu en présence de l'agence lauréate. Ainsi, après une première phase consacrée à l'appréhension du projet, les sujets relevant de la programmation, des espaces publics, de l'environnement seront abordés ensuite avec les habitants et les usagers dans le cadre d'ateliers.

Contact presse: Antoine Demière - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr